

Saint-Denis, le 15 septembre 2017

Peste pulmonaire à Madagascar

Comme chaque année au cours de la saison de transmission de la peste à Madagascar (d'août à mars), une recrudescence de cas de peste pulmonaire est actuellement observée. La probabilité de cas importés à La Réunion et à Mayotte, bien que faible, doit être prise en compte. C'est pourquoi des mesures de prévention spécifiques et un dispositif de prise en charge ont été élaborés par l'ARS Océan Indien (ARS OI).

— Dispositif de prise en charge

Comme chaque année au cours de la saison de transmission de la peste à Madagascar (d'août à mars), une recrudescence des cas de peste pulmonaire est observée.

Le risque d'importation à La Réunion et à Mayotte est extrêmement faible. Néanmoins, l'hypothèse de la survenue d'un cas de peste pulmonaire au retour de Madagascar a été prise en compte par l'ARS OI, qui a formalisé depuis 2015, en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les mesures de contrôle à mettre en œuvre pour éviter la survenue de cas autour d'un cas importé. Des protocoles de gestion ont ainsi été définis (isolement, recherche des contacts, etc.) et partagés avec l'ensemble des acteurs de santé.

Chaque année et durant la période épidémique, il est ainsi rappelé aux services d'urgence (services de première ligne dans notre système de soins) d'être vigilant devant tout symptôme de détresse respiratoire chez des voyageurs rentrant de Madagascar.

— Mode de transmission et symptômes

La peste est une maladie des rongeurs due à *Yersinia pestis* qui n'atteint que secondairement l'homme. Elle se transmet habituellement de rongeurs en rongeurs par l'intermédiaire de puces mais l'homme est parfois contaminé par une puce infectée. La peste se manifeste initialement sous la forme dite bubonique non contagieuse.

De rares fois, l'infection atteint les poumons et le patient va développer un syndrome de détresse respiratoire aiguë (SDRA) et va alors devenir contagieux par ses expectorations et les gouttelettes respiratoires (transmission aérienne). Seules les personnes en contact très étroit avec le malade peuvent alors développer à leur tour une peste pulmonaire en moins de 3 jours d'incubation (le plus souvent moins de 24 heures).

Le traitement repose sur les antibiotiques mais aussi sur un isolement strict pour éviter les cas secondaires. L'identification, la mise sous antibiotiques et l'isolement suffisent à stopper la transmission.

